



Le rapport sur le collège-lycée d'enseignement privé *Stanislas*, 75006 Paris, a donc enfin (!) été dévoilé grâce, paradoxe, à notre Ministre de l'Education nationale, Madame Amélie Oudéa-Castéra.

Enfin (!), parce que, commandé par le Ministre Pap NDiaye après le "signalement" de *Médiapart*, ce rapport remis par l'Inspection Générale (IGÉSR) au mois de juillet 2023 était, depuis, resté planqué.

Afin de vous éviter la lecture de ses 30 pages, voici résumées ses principales "recommandations" :

- Faire respecter le caractère facultatif de l'instruction religieuse ;
- Veiller, conformément au contrat d'association, à ce que les activités de catéchèse et de pastorale soient facultatives et n'empiètent pas sur les enseignements ;
- Renforcer le contrôle sur les intervenants dans la catéchèse afin de prévenir les propos contraires aux valeurs de la République, voire pénalement répréhensibles.
- Demander aux corps d'inspection de contrôler l'effectivité des enseignements SNT en 2^{nde} ;
- Contrôler l'effectivité des enseignements de SVT en lien avec l'éducation à la sexualité et à la prévention des risques afin de ne pas porter atteinte à la santé des élèves.
- Demander aux corps d'inspection de s'assurer que le cahier numérique est renseigné ;
- S'assurer que les modalités de scolarisation proposées aux élèves ULIS correspondent à leur PPS ;

Pour parler vrai, bien que très irritants, ce ne sont pas vraiment ces constats qui nous ont agacés.

Ce qui nous a agacé, c'est la "bienveillance", et les fonds publics, dont cet établissement, organisé en société anonyme (SA) et ayant un chiffre d'affaires de 22 M d'€, un total de bilan de 32 M d'€ et un bénéfice de 150.000 €, a bénéficié depuis des dizaines d'années par les Politiques de tous bords.

Ce, alors même, que le développement d'établissements ou des demandes d'ouvertures d'établissements d'enseignement d'autres confessions ont été entravés pour des motifs pas toujours très "catholiques", que nombre d'écoles et d'établissements d'enseignement publics manquent de fonds pour se rénover, et que les agents du Ministère de l'Éducation nationale perdent chaque année un peu plus de pouvoir d'achat du fait de la revalorisation limitée du point d'indice.

Au SENRES, nous sommes de fervents défenseurs de la laïcité.

Pas une laïcité intégriste mais une laïcité intégrante, pas une laïcité discriminante mais d'une laïcité acceptante des religions dès lors qu'elles restent dans la sphère privée et qu'elles respectent la Loi.

Nous sommes également pour une laïcité vigilante sur le financement par les fonds publics des établissements privés dont l'enseignement est « *soumis au contrôle de l'État* », « *doit être donné dans le respect total de la liberté de conscience* » des élèves et auquel « *tous les enfants sans distinction d'origine, d'opinions ou de croyance ont accès* » (loi Debré, 9 décembre 1959, codifiée).

D'où cette benoîte question du SENRES : une Ministre, qui a fait l'apologie d'un établissement de l'enseignement privé financé par des fonds publics mais qui, selon le rapport de l'IGÉSR, pourrait ou a pu déroger à la Loi et au contrat d'association, peut-elle rester en charge de l'Éducation nationale ?